

D'un continent à l'autre

Quand Associatif rime avec Lucratif !



Par Abderrahman El Fouladi

Vous l'avez sans doute remarqué ces derniers temps : une polémique, qui a tout l'air d'une bataille de clans, est en train de faire d'un certain Ajbali, directeur du CCME de par sa fonction, un arbre pour nous cacher le djebel de nos vrais problèmes concernant les relations avec notre pays d'origine.

Driss Ajbali est tout sauf diplomate. Mais, au risque de nous faire l'avocat du diable, il est à croire que, à force de diaboliser ce monsieur, certains vont finir par perdre toute crédibilité !

Certes, M. Ajbali n'a pas été tendre envers ses contradicteurs (Voir *Polémique autour d'un Courriel : La réplique d'Ajbali*, page 8 de ce numéro). Mais sur qui faut-il tirer ? Le message de Driss ou sur le messager qui est Ajbali ? !

En clair : Y a-t-il du vrai, oui ou non, dans le discours de ce monsieur ; aussi insultant, soit-il ! Y a-t-il, oui ou non, des associations, dont les présidents sont éternels ? Si oui, pourquoi y en a-t-il ?

Y a-t-il, oui ou non, des associations où les seuls membres se comptent sur le bout des doigts ?

Y a-t-il, oui ou non, des confrères et consoeurs qui utilisent leurs plumes comme des poignards pour régler, à la gitane, leurs différends avec ceux qui osent les attaquer ?

Au lieu de se perdre dans les dédales des contre-attaques personnelles et souvent stériles, il faut jouer la carte de la transparence et montrer que ce mon-

sieur se trompe ! Mais se trompe-t-il complètement ?

Nos associations sont-elles *clean* ? Si oui, pourquoi faire tout un tas ; de propos supposément irresponsables et qui ne toucheront pas le citoyen ; qui connaîtrait très bien ses associations ! À moins que tout cet argent qui se distribue, ces derniers temps, aux associations y soit pour quelque chose ! Les mauvaises langues commencent à répandre le bruit que le gâteau est si gros, et si nourrissant, qu'on ne doit plus se permettre de le perdre !

Rien que pour le Canada : 11 organismes se sont partagé ces derniers temps (à part inégales ; il faut l'avouer) plus de 450,000 \$: Ceci va des 200.000 \$ attribués à celui qui enseigne l'arabe (et le berbère) en faisant également payer les élèves, à ceux qui prétendent sacrifier des moutons, aux frais des pauvres Marocains du Maroc, pour le profit des « démunis » d'ici qui, semble-t-il ne le sont pas tant que ça. (Voir tableau de la page 22)

Mais ce que reçoivent les associations d'ici est ridicule par rapport à ce qui est versé aux associations MRE en Europe! Nous sommes restés époustouffés devant ce qu'a coûté un annuaire de compétences marocaines : Plus de 100,000\$! De quoi fermer notre bureau d'études et ouvrir une association !

Nous avons fait suivre une liste (des associations subventionnées par le ministère chargé des MRE) à notre lecteur tout récemment. Un secrétaire général d'un organisme à Montréal nous a fait parvenir un courriel, sur-le-champ, pour nous affirmer qu'il n'a jamais été au courant de la subvention envoyée à son association. Qui a empoché le chèque ? Et pourquoi tant de mystère autour de 18.000 \$ environ ? !

Mais, la liste (celle du ministère chargé des MRE) qui circule maintenant sur le Net, n'est, semble-t-il, que la pointe visible de l'iceberg de ces subventions ; qui fait maintenant rimer l'Associatif avec le Lucratif ! Car il y a d'autres organismes marocains qui financent souvent les mêmes associations et dont on ne sait rien des sommes qu'ils ont injecté dans les comptes des associations de Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Des compatriotes indignés interpellent le chef du gouvernement. Pour demander des comptes au CCME. C'est bien !

Mais ce serait mieux de demander à M. Benkirane d'instaurer une commission d'enquête qui ira plus loin, et ce, afin de déterminer si l'argent investi par le Maroc, auprès de ses associations MRE, est dans l'intérêt de tous les Marocains ou il est juste juste dans l'intérêt de certains Marocains de l'extérieur dont les compétences associatives restent encore à démontrer !

Il est temps de faire jouer la transparence : du côté du gouvernement, en rendant publiques toutes les subventions. Et du côté associatif, en publiant (dans les journaux) les justificatifs de dépense de chaque dollar .

Il est temps de vérifier si certains malins (qui ont compris le système et qui ont le bras assez long, au Maroc) ne détournent pas le système en utilisant le parapluie associatif pour faire subventionner leur business à but lucratif !

Le Forum des compétences marocaines résidant au Canada (FCMRC) est loin de tout cela ! Son conseil d'administration (CA) s'est concentré, ces derniers temps, sur la préparation d'une rencontre de ses 12 membres avec le ministre chargé des MRE... Au lieu de nous préparer, pour le premier juin 2012, l'assemblée générale où il doit soumettre à notre approbation le plan d'action de notre forum !

Lors de cette rencontre de ce 2 juin 2012, M. Maazouz a eu tout le loisir d'écouter les membres du CA parler de leurs propres compétences, soumettre, sans notre consentement, notre vision et certains de leurs propres plans d'action en demandant au ministre de signer une nouvelle convention; sans concertation aucune ; avec la base... Sans construire sur les fondations déjà creusées !

Faut-il le rappeler ? Le mandat du CA, donné par l'assemblée générale du 31 mars dernier était clair : préparer un plan d'action ainsi qu'un projet de révision de la charte et revenir, dans un délai de 2 mois devant l'assemblée générale; seule souveraine pour l'adopter, avant de le mettre en exécution !. Comme quoi, notre CA continue d'afficher sa compétence, à sa façon !

© Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

CONTACT ET PUBLICITÉ

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Salaheddine Lemaizi, Journaliste (Maroc)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Said Chayane, MBA (Canada)

Aladin Reskallah, M.Sc. (Canada)

INFOGRAPHIE

Abderrahman El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.

 **MARIA HOUEM**
(Avocate / Lawyer)
LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)
Doctorat en droit
Membre du barreau
du Canada et du Québec



● Droit de l'immigration ● Droit de la famille ● Droit criminel

4930, Côte-des-Neiges, suite 203, Montréal, (Qc)
Canada H3V 1H2

Tél: (514) 731-5858 , Fax: (514) 731-42-10

mariahouem@hotmail.com http://www.houemavocate.com

 **Maître Imane Ben Bahri L.L.B,**
Avocate / Lawyer

✓ **Droit Familial** (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants...)
✓ **Immigration**
✓ **Régie de Logement**

3516 Av. Lacombe, suite 307
Montréal (Québec) H3T 1M1

 Miro Côte-des-Neiges
www.canadian-dream.ca

Tel. : (514) 839-3875
Cell. : (514) 815-0761

e-mail : avocate@canadian-dream.ca